

1. TRAVAUX

1.1 LOCALISATION ET DESCRIPTION DE L'AMENAGEMENT

L'aménagement hydroélectrique de Saut-Mortier est situé dans la vallée de l'Ain, sur la commune de Lect dans le Jura (39), et au sein du Groupement d'Usine de Pays des Lacs.

Les travaux seront réalisés en rive droite de l'aménagement de Saut-Mortier, au niveau des vestiges des anciennes usines de Saut-Mortier constitués d'une ancienne prise d'eau, d'un canal de restitution, d'une vanne de restitution et d'une galerie.



Figure 1 : Localisation de l'aménagement de Saut-Mortier

1.2 OBJECTIF DES TRAVAUX

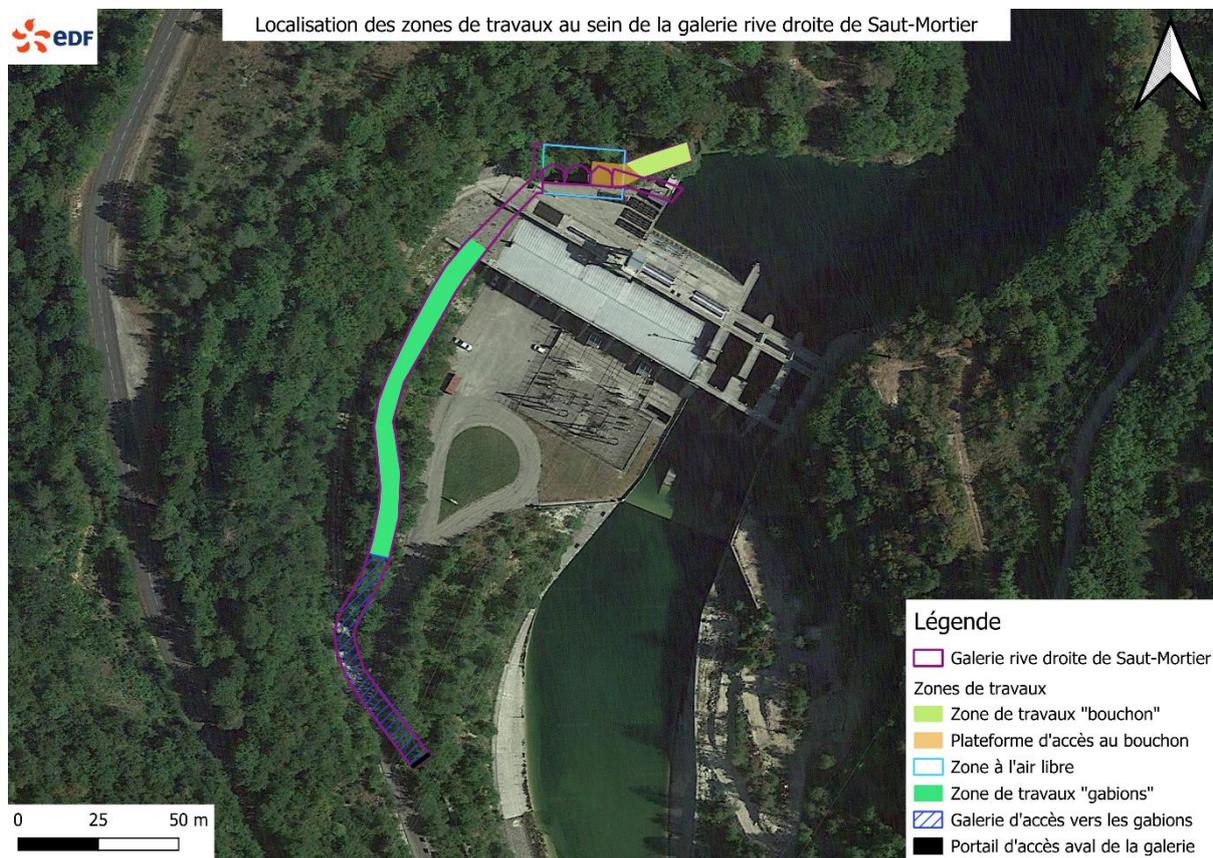


Figure 2 : Carte de localisation des zones de travaux

1.2.1 Travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau

L'ancienne galerie d'amenée vers l'ancienne usine de Saut-Mortier, appelée « canal de restitution » est composée d'une partie souterraine d'une longueur de 245 m environ et d'une partie à l'air libre. La partie souterraine a été condamnée à l'amont au niveau de la jonction ancienne prise d'eau - rocher par un bouchon mixte en béton et acier et comporte une zone à l'air libre correspondant à la chambre des groupes de l'ancienne usine de Saut Mortier.

L'étude de danger du barrage (EDD) de Saut Mortier datée de 2011 a mis en évidence un risque de rupture du bouchon du canal de prise d'eau de l'ancienne usine de Saut Mortier. Du fait de son épaisseur, de sa consistance, de son état inconnu et du défaut de suivi de son comportement, cet événement a été jugé probable. Une expertise réalisée par EDF en 2015 a montré que la stabilité pérenne du bouchon existant était incertaine (corrosion évolutive).

Les travaux ont pour objectif d'améliorer la sûreté de l'ouvrage en réalisant un nouveau bouchon à l'aval de l'existant.

1.2.2 Travaux de renforcement des gabions

Une expertise réalisée par EDF en 2013 dans le canal de restitution de l'ancienne usine a montré la dégradation du grillage des gabions et un détachement de blocs.

L'objectif des travaux est de réparer ces dégradations et de conforter les zones dégradées.

1.3 DATE ET DUREE DES TRAVAUX

Les travaux en galerie rive droite de Saut-Mortier sont prévus entre le 20 août et le 1^{er} octobre 2025.

Les travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau seront réalisés sur l'ensemble de la période fin-août – début-octobre.

Les travaux de renforcement des gabions auront une durée de 2 semaines.

1.4 MODE OPERATOIRE

1.4.1 Travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau

Les travaux consistent en la création d'un nouveau bouchon en béton à l'aval immédiat du bouchon existant. Ce nouveau bouchon, d'une longueur de 5m, utilisera le bouchon actuel comme coffrage perdu et les frottements sur les parois rocheuses de la galerie seront valorisés. Aucun tirant d'ancrage ne sera installé.

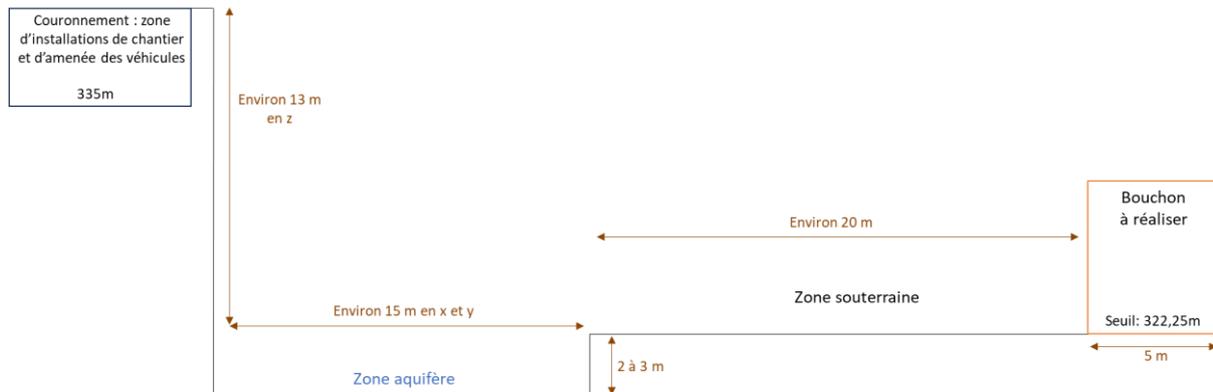


Figure 3 : Schéma de principe - installation du bouchon

Le phasage du chantier est le suivant :

- Mise en place d'installations de chantier ;
- Mise en place d'une tour d'escalier temporaire en éléments d'échafaudage à proximité des échelles à crinoline existantes (cf. Figure ci-dessous) ;
- Installation d'une plateforme de réception du matériel en fond de fouille à l'aide de cordistes (cf. Figure ci-dessous) ;
- Préparation du rocher dans la zone d'emprise du futur bouchon (hydrodécapage) et évacuation des déblais ;
- Réalisation éventuelle d'injections de consolidation du rocher et de comblement des conduits karstiques ;
- Mise en œuvre de béton autoplaçant ;
- Réalisation de l'injection du contact bouchon en béton/rocher,
- Repli de chantier.



Figure 4 : Illustration d'escalier temporaire (à gauche) ; Exemple de plateforme d'accès à la galerie (à droite)

1.4.2 Travaux de renforcement des gabions

Les travaux consistent à conforter des gabions présents sur un tronçon de l'ancien canal de restitution.

Une nacelle télescopique ou un échafaudage sera transporté et disposé au niveau des zones à conforter.

Le matériel sera amené, entre l'aval de la galerie et la zone des travaux, par quad ou par brouette.

Un grillage sera fixé, de façon mécanique, sur le bajoyer béton armé en rive droite du canal, et pour la partie haute sur les éléments préfabriqués du toit du canal.

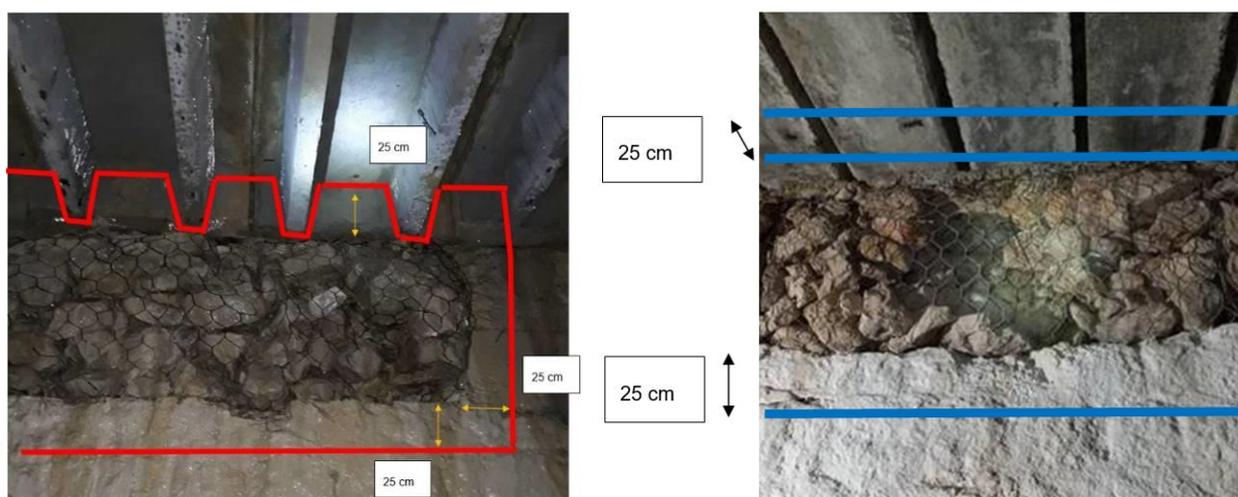


Figure 5 : Schémas de principe de pose du nouveau grillage - Présence des poutres précontraintes (à gauche) ; Absence des poutres précontraintes (à droite)

1.5 INSTALLATIONS DE CHANTIER ET ACCES AUX TRAVAUX

1.5.1 Travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau

Les installations de chantier seront disposées sur le couronnement de l'usine.

Les accès aux travaux se feront depuis la route départementale D60 puis par une route existante jusqu'au couronnement de l'usine.

1.5.2 Travaux de renforcement des gabions

Les installations de chantier seront disposées sur le couronnement de l'usine.

Les accès aux travaux se feront depuis la route départementale D60 puis par une route existante jusqu'au couronnement de l'usine. L'accès piéton se fera via un chemin forestier existant jusqu'à l'entrée aval de la galerie. Le matériel sera acheminé jusqu'à l'entrée aval de la galerie à l'aide d'un camion-grue situé sur la route.



Figure 6 : Localisation des installations de chantier et accès pour les travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau et de renforcement des gabions

Amphibiens

1.5.3 Amphibiens

D'après les inventaires de 2023 réalisés par Mosaïque, des individus de Tritons alpestres (*Ichthyosaura alpestris*) et de Grenouilles rousses (*Rana temporaria*) ont été recensés au sein de zones de travaux de la galerie rive droite de Saut-Mortier (cf. Figure ci-dessous).

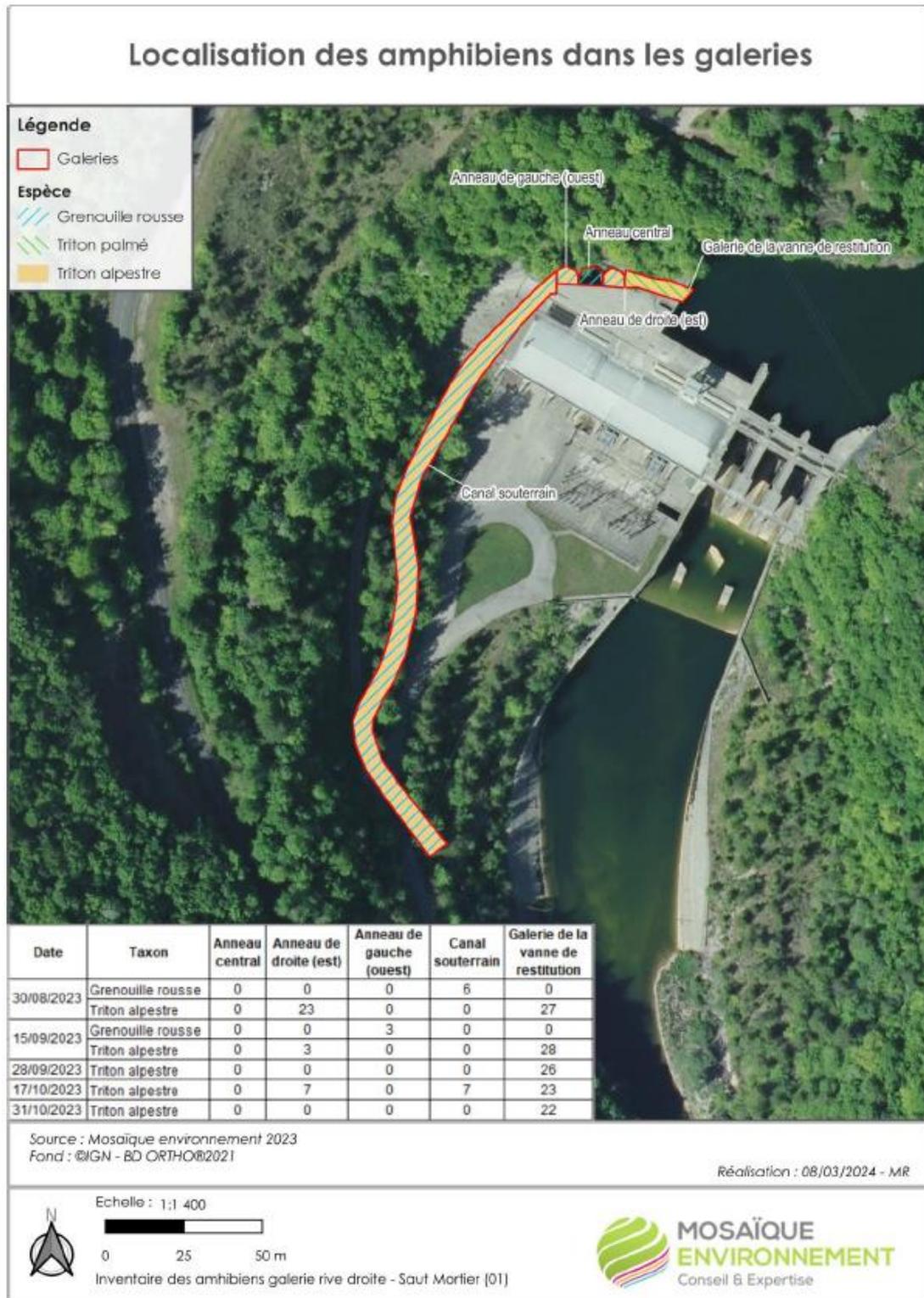


Figure 7 : Localisation des amphibiens au sein de la galerie rive-droite (Source : Inventaires 2023, Mosaïque Environnement)

1.5.4 Incidences sur les amphibiens

Les travaux seront réalisés entre le 20 août et le 1^{er} octobre, en dehors des périodes de sensibilité du Triton alpestre et de la Grenouille rousse (phases de migration pré-reproduction (fin d'hiver) et période de reproduction (printemps)).

La plateforme mise en place avant les travaux de confortement du bouchon permettra d'éviter le piétinement d'individus pour ces travaux.

Des barrières à amphibiens seront mises en place avant les travaux par un écologue en aval et en amont de la zone de travaux de gabions : soit une en aval de l'entrée de la galerie ; et une entre la zone de travaux de gabions et la zone à l'air libre. Dans le cas où quelques individus de Triton alpestre ou de Grenouille rousse se situeraient entre les deux barrières à amphibiens, ceux-ci seront capturés par un écologue et déplacés au niveau de la zone à l'air libre (**CERFA de déplacement d'espèces protégées déposé auprès de la DREAL**).

L'incidence de ces opérations est donc non significative sur les amphibiens.

1.5.5 Synthèse des mesures ERC sur les amphibiens

Eléments ayant une incidence	Détails des mesures dans le cadre des travaux de réfection du système anticorrosion du pont de St-Projet		Nomenclature des mesures d'évitement et de réduction ¹	
	Groupe ou espèce concernée	Mesures d'évitement ou de réduction	Référence	Nom de la mesure d'évitement ou de réduction
Piétinement d'individus (accès à la galerie « bouchon »)	Amphibiens	Mise en place d'une plateforme fixée aux parois par des cordistes	R1.1.a	Adaptation des emprises de travaux et des zones d'accès
Dérangement d'individus		Intervention en dehors des périodes de sensibilité des amphibiens (en-dehors des phases de migration pré-reproduction (fin d'hiver) et de la période de reproduction (printemps))	R3.1.a	Adaptation de la période des travaux sur l'année
Piétinement d'individus (zone de travaux « gabions »)		Mise en place de barrières à amphibiens : en amont et en aval de la zone de travaux	R2.1.i	Dispositif permettant de limiter l'installation des espèces à enjeu
	Déplacement d'individus présents dans la zone de travaux à l'amont de celle-ci avant les travaux	R2.1.o	Sauvetage avant destruction de spécimens d'espèces – Triton alpestre et Grenouille rousse	

¹ Source : « Évaluation environnementale - Guide d'aide à la définition des mesures ERC » du Cerema de janvier 2018